



Sous la responsabilité hiérarchique de l'équipe de codirection, il·elle est chargé·e de la gestion des activités d'apprentissage musical, de la gestion de projets en direction des musicien·ne·s, de l'accueil des publics et de l'animation de la dynamique associative.

### **Les missions et les activités**

#### Assurer la mise en œuvre de l'activité d'apprentissage musical

- Participer à la conception et à l'ingénierie des activités :
  - > Concevoir et mettre en œuvre des propositions pédagogiques (parcours, ateliers collectifs, stages...) en direction des apprenti·e·s et des musicien·ne·s de la scène locale ;
  - > Contribuer à la réflexion sur l'évolution des propositions pédagogiques (outils pédagogiques et de sensibilisation adaptés) ;
  - > Participer à l'élaboration des projets, bilans et budgets, et à la conception de l'évaluation ;
  - > Suivi des budgets des actions en lien avec ses responsables.
  
- Mettre en œuvre et assurer le suivi opérationnel des activités :
  - > Gestion des inscriptions et des plannings de cours ;
  - > Maintien des salles de cours et de collectifs en ordre de marche en collaboration avec le régisseur (suivre l'installation du matériel, l'ouverture et la fermeture des locaux) ;
  - > Gestion des outils de suivi de l'activité en adéquation avec les objectifs du projet (bases de données, tableaux de bord...) ;
  - > Tâches administratives inhérentes à l'activité (archivage, courriers, tenue du fichier adhérents, agendas, etc).

#### Accueil du public : informer et orienter les usagers du 301

- Assurer un accueil physique et à distance des publics du 301 et de l'association :
  - > Répondre aux sollicitations ;
  - > Diffuser des informations sur les activités et les services ;
  - > Orienter vers les interlocuteurs ;
  - > Organiser les espaces publics du lieu dans un objectif de convivialité.

#### Animer la vie associative : créer du lien entre usagers du lieu

- Développer la place du bénévolat dans la conception et la mise en œuvre d'activités ;
- Coordonner, avec les adhérents et bénévoles, des actions d'animation de l'ARA, des actions événementielles ;
- Créer les conditions de mise en œuvre des réunions de l'association (convocation, préparation de salle...) ;
- Travailler en lien avec les associations roubaisiennes, les partenaires musicaux, les services municipaux.

## **Compétences recherchées par l'ARA**

### Savoirs et savoir-faire

- > Capacité confirmée à la communication (écoute, disponibilité, relationnel, sens du contact)
- > Connaissance du milieu associatif et de son fonctionnement
- > Méthodologie de projets
- > Capacités rédactionnelles
- > Maîtrise de la bureautique et des outils informatiques
- > Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- > Autonomie dans l'organisation du travail
- > Capacité à prendre de la distance face à certaines situations
- > Sensibilité au secteur associatif
- > Connaissances et pratique musicale appréciées

### Savoir-être

- > Aisance relationnelle
- > Dynamisme
- > Autonomie, esprit d'initiative
- > Rigueur, organisation
- > Disponibilité, écoute
- > Créativité

## **Modalités**

- travail en soirée : 2 soirs par semaine durant la période d'ouverture de l'école (début octobre à mi-juin) et ponctuellement le week-end
- CDI - période d'essai de 2 mois, renouvelable
- 28 heures / semaine
- Rémunération groupe C de la convention collective de l'animation, coefficient 290 (1 424 euros bruts pour 28h)
- Prise de poste : 10 septembre 2018

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation à : Mme la Présidente, 301 avenue des Nations Unies - 59100 Roubaix

**Transmission des candidatures uniquement par mail à :** recrutementara@ara-asso.fr (merci de préciser RECRUTEMENT CHARGE-E DE PROJETS APPRENTISSAGE MUSICAL dans l'objet du mail)

Date limite de candidature : 06/07/2018 - Entretiens prévus entre le 16 et le 20 juillet 2018

## **Rejoignez l'équipe de l'ARA !**

**L'ARA est une association basée à Roubaix (59)** qui a pour but de favoriser et accompagner le développement des pratiques des musiques actuelles en rassemblant des musiciens, des musicophiles et des pédagogues – tous formés, tous formateurs –, autour de trois valeurs clés : l'égalité des chances, l'esprit collectif et le respect des cultures. Au 301, lieu d'activités musicales à Roubaix, et en région en partenariat avec de nombreux acteurs, l'ARA propose d'apprendre à jouer de la musique, développer des projets de création et cultiver le plaisir de l'écoute. Les activités de l'ARA s'organisent autour de deux pôles distincts et complémentaires : la formation artistique et la médiation culturelle. L'ARA s'adresse à tous les publics de la Ville de Roubaix, et plus largement du territoire régional, quels que soient leur âge, leur origine, leurs moyens et leurs aptitudes. L'équipe se compose de 12 salariés permanents et de nombreux musiciens et techniciens intervenants. Le budget annuel s'élève à 900 000 € environ.

[www.ara-asso.fr](http://www.ara-asso.fr)